

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024\_1\_16

**Objet : Désignation des délégués au sein du syndicat intercommunal à vocations multiples « SIVOM de l'Arc à l'Etang »**

**VOTE  
UNANIMITE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 8 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au Centre culturel Jean BERNARD, sur la convocation qui lui a été adressée par le Premier Adjoint, Maire par intérim.

Etaient présents : M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, M. MARCILIAC Jérôme, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme WECKERLIN Carine, Mme MESTRE Marie-Aude, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme VALLET Christine, M. MARTIN Patrice, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :

Etaient Absents excusés

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

**Désignation des délégués au sein du syndicat intercommunal à vocation multiple « SIVOM de l'Arc à l'Etang »**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au SIVOM de l'Arc à l'Etang depuis sa création par arrêté préfectoral le 7 avril 2015.

Les articles 13 et 14 des statuts stipulent que chaque commune adhérente est représentée par trois délégués titulaires élus pour la durée du mandat et pour l'ensemble des compétences auxquelles elle adhère.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à la désignation des trois délégués titulaires appelés à siéger au sein du SIVOM de l'Arc à l'Etang.

Sont candidats : Jérôme MARCILIAC – Joël YERPEZ – Chantal GARCIA

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**PROCEDE** à la désignation de trois délégués titulaires appelés à siéger au sein du SIVOM de l'Arc à l'Etang

M. Jérôme MARCILIAC – M. Joël YERPEZ et Mme Chantal GARCIA sont proclamés délégués titulaires au SIVOM de l'Arc à l'Etang.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCILIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

